

Novembre 2021

Le P'tit Mozart



École Arthur-Vaillancourt

25, Vézina
Ste-Thérèse (QC) J7E 3A4
450 433-5530



Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE À VOCATION MUSICALE



Calendrier mensuel

Novembre 2021				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16 Activité école sur le sentiment d'appartenance 1 de 3	17	18 Rencontres de parents	19 Rencontres de parents
22	23	24	25	26
29	30 Rencontre du Conseil d'établissement			

Décembre 2021				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1	2 Préparation d'un Lipdub et de capsules	3
6 Spectacle « École bon débarras »	7	8	9	10
13	14 Rencontre du Conseil d'établissement	15	16	17 Pratique de l'Atelier / concert de Noël
20 Pratique générale du concert de Noël	21 Captation du concert de Noël en AM et	22 Diffusion du concert de Noël à 19 h 30	23	24
		 CONGÉ DES FÊTES 		



Les nouvelles du mois

Rencontres de parents

Rencontre



Les rencontres de parents se tiendront les 18 et 19 novembre prochain, vous recevrez les invitations de la part des enseignants. Il se peut également que les rencontres débutent plus tôt en semaine. Vérifiez vos courriels et l'agenda de votre enfant!

Départs pour les vacances avant les fêtes

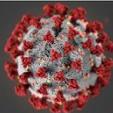


Les vacances approchent, du moins les réservations et préparatifs!

Nous désirons vous rappeler que si votre enfant doit s'absenter avant ou après le départ en vacances, sois avant le 22 décembre et après le 5 janvier, les enseignants ne sont pas tenus de fournir les travaux et la récupération en lien avec les journées manquées. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant ne prendra pas de retard.

Info Covid

Coronavirus
(COVID-19)



Nous joignons au présent envoi la documentation « Quoi faire si mon enfant âgé de 6 à 17 ans a des symptômes? » afin que vous puissiez en prendre connaissance et valider si votre enfant doit se présenter à l'école ou non.

Voici un message important que nous venons de recevoir de la Santé publique concernant les directives pour les voyageurs qui sont applicables dès maintenant.

Exigences applicables aux enfants non vaccinés de moins de 12 ans

Pendant 14 jours après son arrivée l'enfant NE DOIT PAS :

- ✗ Se présenter à l'école, à un camp de jour ou à une garderie.
- ✗ Se rendre dans un endroit où il pourrait entrer en contact avec des personnes vulnérables (p. ex. établissements de soins de longue durée), ou des personnes immunodéprimées, indépendamment de leur statut vaccinal et des mesures de santé publique en vigueur.
- ✗ Emprunter un transport en commun achalandé où la distanciation physique et le port du masque ne sont pas garantis.
- ✗ Participer à de grands rassemblements, à l'intérieur ou à l'extérieur, comme un parc d'attractions ou un événement sportif.

Vous trouverez un complément d'information sur ce que votre enfant peut et ne peut pas faire à l'adresse suivante : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/isolement>.

Effectuer les tests de dépistage de la COVID-19

L'enfant doit effectuer les tests moléculaires de dépistage de la COVID-19 conformément aux instructions (voir le document séparé pour plus d'information) sauf si vous avez une preuve que l'enfant a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 subi 14-180 jours avant l'arrivée au Canada OU si l'enfant est âgé de moins de 5 ans.

suite à la page suivante



Déménagement / Retour dans les locaux de l'école Arthur-Vaillancourt



Les rénovations vont bon train, l'intérieur du bâtiment est presque terminé.

Certains matériaux sont encore manquants, mais arriveront sous peu!

Nous vous aviserons dès que nous aurons une date de retour dans nos locaux, date rapprochée nous l'espérons.

Concert de Noël



Le concert de Noël vous sera présenté, cette année, en mode virtuel. Sa captation se tiendra le 21 décembre en journée et sa diffusion aura lieu le 22 décembre prochain à 19 h 30 sur le web.

Concept:

- Un concert de musique inclusif en différé sous le format de plateau de télévision. Il y aura une demi-journée de captation en direct qui sera diffusée dans les classes sur l'EPI. Le régisseur, intégrera des capsules préenregistrées pour la diffusion sur le web en soirée pour l'écoute en famille.

Plus d'information vous sera communiquée dans les semaines précédant celui-ci pour vous permettre le visionnement du concert.

Info
La Fondation Au Diapason

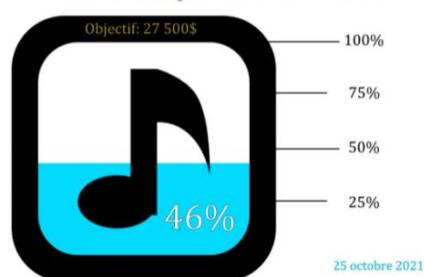


La campagne de financement de La Fondation Au Diapason est débutée depuis septembre et va bon train!

Nous encourageons les parents n'ayant pas encore participé à la contribution parentale à consulter le site Internet de La Fondation Au Diapason afin de participer à celle-ci.

Également, si vous connaissez une entreprise qui pourrait être partenaire cette année, n'hésitez pas à communiquer avec nous afin que nous puissions vous faire parvenir la documentation partenaire financier!

LA FONDATION AU DIAPASON
Contribution parentale 2021-2022



Panier d'Épicerie Populaire



Cette année, l'équipe-école a choisi de participer à la campagne des paniers de Noël du Panier d'Épicerie Populaire qui souhaite pouvoir offrir des paniers de Noël aux familles et aux personnes seules vivant une situation précaire en cette période.

Nous invitons donc les enfants à apporter des denrées non-périssables à l'école du 15 novembre au 1^{er} décembre et à venir les déposer près du secrétariat.

Style de denrées appréciées par l'équipe du Panier d'Épicerie Populaire :

Produits d'épicerie :

- Conserves de toutes sortes
- Pâtes alimentaires
- Riz, couscous
- Sauces, jus de légumes
- Nouilles instantanées
- Soupes
- Desserts ou articles pour en faire
- Produits de base : farine, sucre, etc.

Produits de pharmacie :

- Pâte à dents
- Brosses à dents
- Produits d'hygiène féminine
- Savon pour le corps
- Savon pour les cheveux
- Papier hygiénique
- Mouchoirs

Produits ménagers ou autres :

- Produits nettoyants
- Produits d'entretien pour les animaux domestiques

Tout autre produit dont vous jugez l'utilité et qui est non-périssable ou une surprise pour un enfant dans le besoin.

<https://aidersonenfant.com/>



Portail de ressources pédagogiques -
Aidersonenfant.com

Aider son enfant est un portail web gratuit destiné aux parents afin de supporter leurs enfants dans leurs cheminement scolaire et progression pédagogique.

aidersonenfant.com

NOVEMBRE 2021
CHRONIQUE PARENTS
NOUVELLES | ACTIVITÉS | SEMAINES THÉMATIQUES

Centre de services scolaire des Mille-Îles
Québec

Voici le lien dirigeant les parents vers le contenu de la Chronique de novembre 2021 : <https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-novembre-2>

COVID-19

QUOI FAIRE SI MON ENFANT ÂGÉ DE 6 À 17 ANS A DES SYMPTÔMES?

La liste des symptômes et les consignes à suivre en cas de symptômes s'appliquent **peu importe le statut vaccinal.**

27 octobre 2021

MON ENFANT A UN DES SYMPTÔMES SUIVANTS :

- Fièvre $\geq 38,1$ °C
- Toux récente ou aggravation d'une toux chronique
- Perte d'odorat soudaine (sans congestion nasale) avec ou sans perte du goût
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Mal de tête
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Maux de ventre
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée



Si les symptômes débutent à la maison

J'avise l'école et je garde mon enfant à la maison.



Si les symptômes débutent à l'école

L'école communique avec moi afin que j'aie à chercher mon enfant pour un **retour à la maison immédiat.**



Je remplis l'**outil d'autoévaluation en ligne en cliquant ici**. Je suis les consignes données ou j'appelle le **1 877 644-4545**.



Si mon enfant doit passer un test de dépistage, les membres de la **maisonnée n'ont pas à s'isoler en attendant le résultat du test.**

-



S'il reçoit un résultat de test négatif¹, que ses symptômes ont diminué et qu'il présente un bon état général, mon enfant peut **reprendre ses activités**².

¹Si indiqué lors de l'autoévaluation en ligne.

²Sauf s'il est en isolement parce qu'il a été en contact avec une personne positive à la COVID-19.

+



S'il reçoit un résultat de test positif, il doit **s'isoler pendant 10 jours**. Les **membres de la maisonnée** doivent également s'isoler à la maison pendant 10 jours sauf si elles sont protégées³. La santé publique donnera les consignes à suivre au moment de l'enquête.



JE REFUSE LE DÉPISTAGE?

Si mon enfant doit être dépisté pour la COVID-19, mais que **je ne veux pas le faire tester**, je dois le garder en **isolement à la maison pendant une période minimale de 10 jours** à partir du début de ses symptômes.



+

Dans cette situation, les **membres de la maisonnée non protégés doivent aussi s'isoler pendant 10 jours** et doivent effectuer une autosurveillance de leurs symptômes pendant 14 jours.

³ Le terme PROTÉGÉ fait référence à une personne qui : a reçu 2 doses de vaccin (exposition ≥ 7 jours après la 2e dose) OU a eu un épisode de COVID-19 confirmé depuis ≤ 6 mois (vaccinée ou non) OU a eu un épisode de COVID-19 confirmé depuis > 6 mois ET suivi par 1 dose de vaccin (exposition ≥ 7 jours après la 1e dose)